



Rapport annuel 2025

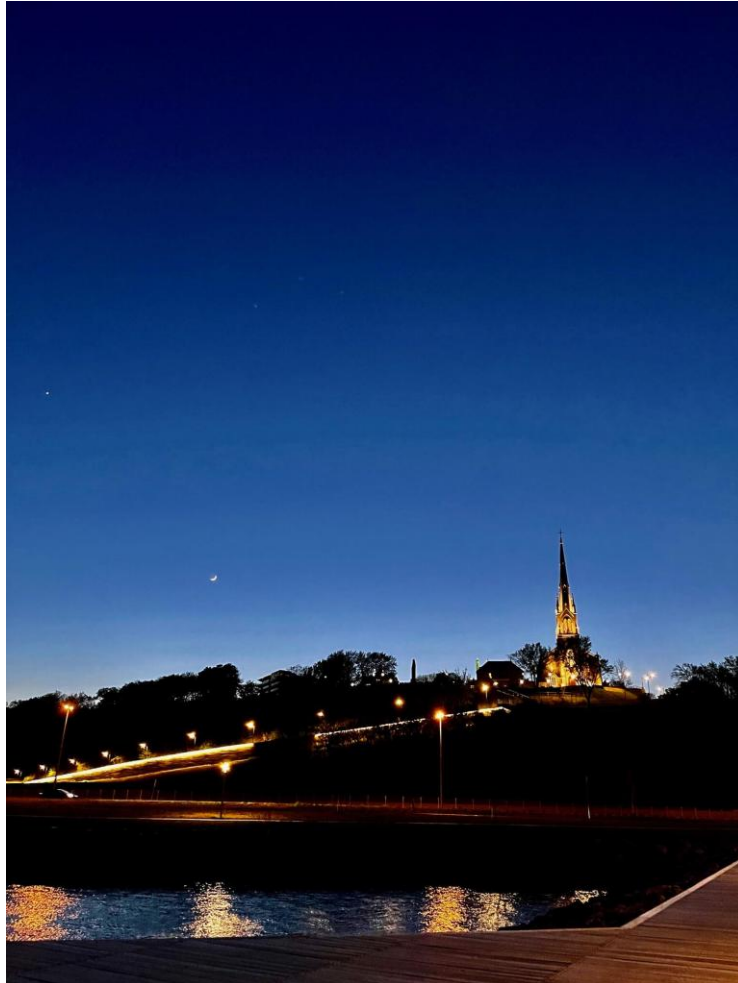
Agir pour ma communauté
[ville.quebec.qc.ca/conseils de quartier](http://ville.quebec.qc.ca/conseils_de_quartier)

Table des matières

1. Mot de la présidente	1
2. Présentation du conseil de quartier	4
2.1 Description générale	4
2.2 Conseil de quartier de Sillery	4
2.3 Présentation du conseil	5
2.4 Territoire du quartier	5
3. Fonctionnement du conseil de quartier	7
3.1 Assemblées	7
3.2 Invités du Conseil	7
3.3 Assemblée générale annuelle	7
3.4 Communications du Conseil	7
3.5 Réseaux sociaux et infolettre	8
4. Demandes d'opinion et de consultation	9
4.1 Modification des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)	9
4.2 Café-terrasse - Maison Smith (2012, chemin Saint-Louis)	9
5. Activités et résolutions	10
5.1 Mobilité durable et environnement	10
5.1.1 Comité Liaison Tram-Cité	10
5.1.2 Projet d'axe cyclable Marie Victorin	11
5.1.3 Résolution 25-CA-11 Décontamination du lot d'angle du 2003 chemin Saint-Louis	11
5.1.4 Résolution 25-CA-35 Projet d'initiative en faveur de la biodiversité	11
5.1.5 Participation active du conseil	12
5.2 Urbanisme et aménagement	12
5.2.1 Résolution 25-CA-02 Réaménagement de l'avenue Chanoine-Morel et de la rue Sheppard	12
5.2.2 Résolution 25-CA-20 Les unités d'habitation additionnelles dans le quartier de Sillery, assouplissements	12
5.2.3 Résolution 25-CA-29 : Nouveau lien autoroutier à Sillery	13
5.2.4 Suivi - Projet d'habitation au 2003 chemin Saint-Louis et permis de stationnement temporaire	13
5.2.5 Projet résidentiel au 1313-1323, avenue Maguire	13
5.2.6 Réaménagement de l'avenue Charles-Huot	14
5.3 Histoire, patrimoine et culture	14
5.3.1 Commémoration de la maison Bignell	14
5.3.2 Identification des immeubles patrimoniaux du site patrimonial de Sillery	14
5.3.3 Bilan du projet de Sentier de la falaise de Sillery	15
5.3.4 Murale sur l'édifice de la Société des alcools (SAQ)	16
5.3.5 Résolution 25-CA-13 Reconnaissance des citoyen.ne.s	16
5.3.6 Conservation des écuries de Sheppard (Domaine Woodfield)	16
5.3.7 Vigilance citoyenne	17

5.3.8	Participation active du conseil.....	17
5.4	Communautaire, parcs et loisirs.....	17
5.4.1	Résolution 25-CA-24 Utilisation temporaire d'un café-terrasse - Maison Smith.....	17
5.4.2	Résolution 25-CA-36 Achat de pelles pour le déneigement de l'escalier de la Charcotte.....	17
5.5	Autres sujets.....	17
5.5.1	25-CA-30 Résolution sur le fonctionnement des conseils de quartier.....	17
5.5.2	Projet-pilote numérisation.....	18
6.	Collaborations.....	18
6.1	Table de concertation vélo des conseils de quartier.....	18
6.2	Résolution 25-CA-10 Quatrième édition de la Balade en Vélo avec nos Élu.es.....	18
6.3	Cinquième édition, projet de sécurité routière en milieu scolaire.....	19
7.	États financiers du Conseil de quartier de Sillery.....	20
7.1	Bilan au 31 décembre 2025.....	20
7.2	Fonctionnement et opérations courantes.....	21
7.2.1	États des produits et charges.....	21
7.2.2	Principaux postes de dépense :.....	21
7.3	Projet de sécurité routière.....	22
7.3.1	États des produits et charges pour le projet de sécurité routière.....	22

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2025
CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY



Document déposé le
14 AVRIL 2026

DÉJÀ 21 ANS DE FONDATION
Au service des citoyens du quartier
2004-2025

Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
Édifice Andrée-P.-Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6

Conseilquartier.sillery@ville.quebec.qc.ca
Téléphone : (418) 641-6301, poste 3091

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/Conseils_quartier/sillery
<https://www.facebook.com/Conseil-de-quartier-de-Sillery>

1. Mot de la présidente

Chères concitoyennes et chers concitoyens du quartier de Sillery,

Cette année encore, les membres du Conseil de quartier de Sillery (CQS) ont poursuivi leur engagement, outre par leur présence aux assemblées mensuelles et aux rencontres préparatoires, en participant à des formations, des séances d'information ou de consultation organisées par la Ville de Québec. Le CQS s'est intéressé et est intervenu dans de nombreux dossiers. En voici quelques-uns :

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Malgré les efforts de la Ville, la sécurité routière demeure une préoccupation constante pour les citoyens, notamment près des écoles. Le conseil intervient souvent auprès de la Ville en proposant des mesures visant l'amélioration de la sécurité des piétons et cyclistes. Pour une cinquième année, le CQS a réalisé, en partenariat avec trois écoles primaires, un projet visant l'amélioration de la sécurité routière dans les zones scolaires des quartiers de Sillery et de Saint-Louis. Ce projet a bénéficié d'une subvention du Programme de soutien à la mobilisation offert dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024. La Ville envisage d'apporter des modifications à ce programme afin de tenir compte des objectifs de la nouvelle Stratégie de sécurité routière 2025-2029, adoptée en avril 2025.

LA MOBILITÉ DURABLE

Le CQS est membre actif de la Table de concertation vélo des conseils de quartier. Pour une quatrième année, le CQS a organisé une balade à vélo avec nos élus.e.s en collaboration avec les conseils de quartier de Saint-Louis, de la Cité-Universitaire, du Plateau et de la Pointe-de-Sainte-Foy. Le CQS a également participé à deux rencontres du nouveau Comité liaison Tramcité composé d'une douzaine de conseils de quartier et d'autres acteurs du milieu. Le comité se réunira deux fois par an et aura pour mandat d'informer les citoyens sur les travaux à venir.

L'URBANISME

Parfois de nombreuses années s'écoulent entre la première consultation publique sur un projet de réaménagement d'une rue ou d'un projet d'habitation et sa réalisation. C'est le cas pour les trois projets suivants.

À partir de 2021, la Ville a tenu une série de consultations publiques et a proposé plusieurs scénarios visant le réaménagement de l'avenue Charles-Huot. Le 5 juin, la Ville a annoncé la version finale du projet et les travaux à venir, débutant en août 2025 et se terminant à l'automne 2026. Ce projet a engendré des frustrations chez certains résidents qui n'étaient pas suffisamment préparés aux impacts des travaux, notamment sur la réduction de la largeur de l'emprise du côté ouest de l'avenue, la coupe d'arbres et le partage de la rue entre la piste cyclable et le stationnement sur rue.

Ce projet a suscité une réflexion à l'interne à la Ville au sujet de la façon de présenter des projets lors des séances d'information et de consultation publique.

En 2018, la Ville a présenté un premier projet de réaménagement de l'avenue du Chanoine-Morel et de la rue Sheppard. La Ville a consulté les citoyens de nouveau en 2024 avant de présenter le concept retenu en avril 2025. Le CQS a appuyé ce projet. Toutefois, il considère que la Ville devrait inclure le

secteur de la rue Sheppard entre l'avenue du Chanoine-Morel et le chemin Saint-Louis dans le territoire d'analyse, afin de contrôler la circulation de transit engendrée potentiellement par le retrait des feux de circulation et le réaménagement de l'avenue Chanoine-Morel en sens unique.

Les aménagements cyclables prévus feront partie d'un projet de mobilité active dans l'axe Marie-Victorin, qui s'étendra entre les avenues Chanoine-Morel et Lavigerie. Ce projet faisait partie des trois projets prioritaires identifiés par la Ville pour l'arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge. Les deux projets d'aménagement sur la route de l'Église et du boulevard Neilson ont été réalisés, alors que l'axe Marie-Victorin a été reporté plusieurs fois.

En 2021, la Ville a modifié le Programme particulier d'urbanisme (PPU) de Sillery afin de permettre la construction d'un projet d'habitation de 17 logements au 2003 chemin Saint-Louis. Pendant trois ans, le propriétaire a aménagé un stationnement sur le site. Le permis temporaire de stationnement de deux ans, autorisé en novembre 2022, termineront en février 2026. L'avenir de ce projet est inconnu.

En contrepartie, la Ville agit très rapidement pour répondre à la crise du logement. Dans le cadre de son Plan de mise en œuvre accélérée (2023-2026) de la Vision de l'habitation, la Ville a apporté des assouplissements à sa réglementation permettant des unités d'habitation additionnelles à titre d'usage associées à une habitation. Le conseil est généralement en faveur de cette forme de densification, mais a recommandé à la Ville de prioriser l'ajout de logements d'appoint plutôt que des maisons de jardin afin de protéger les arbres et les aires vertes.

Une modification législative récente par le gouvernement permet aux municipalités, pendant une période de trois ans, d'autoriser un projet majoritairement résidentiel, de 3 logements et plus, qui déroge à la réglementation d'urbanisme en vigueur. À cet effet, la Ville a autorisé 18 projets d'habitation en même temps au mois de juin dans différents quartiers. À Sillery, la Ville a autorisé un projet d'habitation de 27 logements au 1313-1323 avenue Maguire, sans demander l'opinion du conseil. Ce projet déroge à la réglementation d'urbanisme, car il n'y a pas de stationnement souterrain. Le conseil est préoccupé par l'impact de ce projet sur l'accessibilité du stationnement sur rue dans les rues résidentielles autour de l'avenue Maguire.

De récentes annonces gouvernementales ont présenté un tracé potentiel pour le troisième lien, qui affecterait directement le site patrimonial de Sillery et la station de la plage, un joyau récemment réaménagé sur la promenade Samuel-De Champlain. Préoccupés par cette menace pour le patrimoine paysager et bâti de Sillery, les membres du conseil ont souhaité se positionner contre ce projet dès l'étape de planification.

L'ENVIRONNEMENT

Afin de répondre aux préoccupations exprimées par plusieurs résidents, le conseil a effectué plusieurs démarches lui permettant de confirmer que le terrain du 2003 chemin Saint-Louis a été bien décontaminé lors de la démolition du garage en 2024. Il n'y a pas de risque de contamination des terrains voisins lors des travaux pour construire le projet d'habitation et le garage souterrain.

LE PATRIMOINE

Le Comité ad hoc sur le site patrimonial de Sillery, mis sur pied par la Ville en 2023 en association avec les parties prenantes du quartier (la Société d'histoire de Sillery, la Coalition pour l'arrondissement

historique de Sillery et le Conseil de quartier), s'est réuni régulièrement. Les travaux du comité consistent à veiller à la protection et à la mise en valeur du site patrimonial.

LE FONCTIONNEMENT

Une proposition de résolution commune provenant de la collaboration d'autres conseils de quartier a été soumise au CQS au sujet du fonctionnement des conseils de quartiers et de sa collaboration avec la Ville. Les membres du CQS ont plutôt choisi de rédiger leur propre résolution sur la même thématique pour mieux refléter sa vision constructive et collaborative.

Le conseil a notamment demandé à la Ville d'organiser annuellement une journée consacrée aux conseils de quartier durant la fin de semaine pour des rencontres d'échange visant à leur permettre d'échanger sur le fonctionnement actuel et de proposer des pistes d'amélioration; de partager les bonnes pratiques sur l'organisation et le fonctionnement des conseils de quartier; de faire un remue-ménage sur les solutions favorisant l'attractivité et la rétention des membres du CA; et d'analyser la mise en place de budgets pour les projets d'initiative citoyenne chapeautés soit par les conseils de quartier ou soit par les arrondissements.

DES REMERCIEMENTS À NOS CONSEILLÈRES MUNICIPALES

Les citoyens et le CQS apprécient grandement la présence de nos conseillères municipales à nos séances. Jusqu'en octobre, M^{me} Maude Mercier-Larouche, a assisté à toutes nos séances, sauf exception. Nous apprécions sa diligence à répondre à nos questions, à informer et répondre aux besoins des citoyens. Puisqu'elle a décidé de ne pas se présenter de nouveau aux élections municipales en octobre, nous avons le plaisir d'accueillir M^{me} Marianne White. Même si le CQS et les citoyens ne sont pas toujours en accord avec toutes les décisions de la Ville et du conseil d'arrondissement, l'écoute est là.

EN CONCLUSION

Enfin, je souhaite remercier les membres du conseil de quartier qui disposent d'une vaste expérience personnelle et professionnelle qu'ils mettent à la disposition de leur communauté ainsi que notre conseillère en consultations publiques, M^{me} Cristina Bucica. Aussi, j'invite les citoyens à venir nous voir, à suivre notre page Facebook ou à nous écrire.

Janet Drury, présidente

2. Présentation du conseil de quartier

2.1 Description générale

Le Conseil de quartier de Sillery est un organisme à but non lucratif citoyen (1162674247) fondé officiellement le 17 décembre 2004, et qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Ce conseil allait devenir le 16e organisme ainsi constitué dans la Ville de Québec. Aujourd'hui, il y a une trentaine de conseils de quartier sur le territoire de la Ville.

Le conseil de quartier constitue l'une des mesures de participation publique prévues dans la Politique de participation publique (Règlement municipal, R.V.Q. 2705).

Carte 1. Quartier du quartier Sillery



Le rôle d'un Conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de favoriser le développement du quartier. Un Conseil est constitué pour tenir des séances de consultations publiques, notamment en ce qui concerne les changements aux règlements d'urbanisme, pour proposer des actions et pour élaborer des projets qui tiennent à cœur les citoyennes et les citoyens afin d'améliorer leur environnement. À titre d'exemple, le Conseil peut organiser des activités communautaires, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou encore des résolutions pour appuyer un projet spécifique. Le Conseil de quartier se préoccupe des questions qui concernent l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la sécurité publique, l'environnement, les parcs et la vie communautaire.

2.2 Conseil de quartier de Sillery

En 2021, le quartier de Sillery comptait 14 610 personnes réparties entre l'ancienne Ville de Sillery et une partie du secteur de Saint-Yves jusqu'à l'avenue Jean-De Quen et la côte Ross. Le conseil a été constitué à la demande de la population. Plus de 300 citoyennes et citoyens résidant dans le quartier ou représentant un commerce ont signé une requête en 2004 pour que soit enclenché le processus de constitution d'un conseil de quartier. Il a célébré son 20e anniversaire en 2024. Il a donc 21 ans d'existence (2004-2025).

Le portrait sociodémographique et économique du quartier, publié en janvier 2024, est publié sur la page web de la Ville du conseil de quartier.

2.3 Présentation du conseil

Le conseil de quartier de Sillery est constitué de huit postes à parts égales aux hommes et aux femmes, en plus d'un poste coopté. Deux autres postes « neutres » ou « non genrés » sont également à combler. Alors, jusqu'à onze membres peuvent être élus en assemblée générale par les résidents du quartier pour un mandat d'un ou de deux ans. La conseillère du district, Mme Maude Mercier-Larouche, est également membre d'office du conseil de quartier, mais sans droit de vote.

Tableau 1. Liste des membres du conseil d'administration, 2025

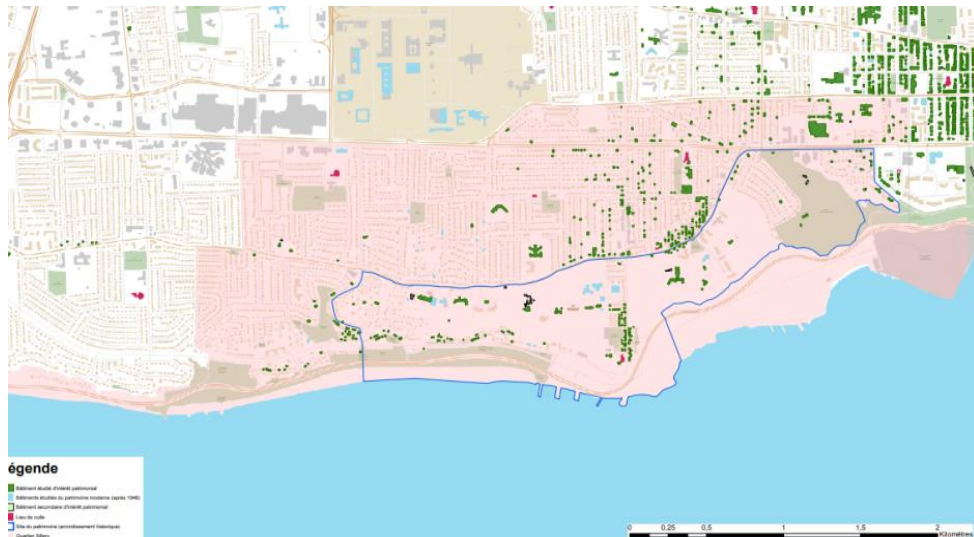
Avant l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2025		Au 31 décembre 2025	
Janet Drury (2024)	Présidente	Janet Drury (2024)	Présidente
Julien Roy (2024)	Vice-président	Julien Roy (2024)	Secrétaire
Hugues Beaudoin (2024)	Trésorier	Hugues Beaudoin (2024)	Trésorier
Luc Trépanier (2025)	Secrétaire	Luc Trépanier (2025)	Administrateur
Mary Shee (2025)	Administratrice	Mary Shee (2025)	Administratrice
Anna Cividino (2024)	Administratrice cooptée	Anna Cividino (2024)	Administratrice
Patrice Louison (2025)	Administrateur	Pierre Gagnon (2024)	Administrateur
Guy Bilodeau (2024)	Administrateur coopté	Patrick Lamontagne (2025)	Administrateur
Pierre Gagnon (2024)	Administrateur coopté	Marianne White	Membre sans droit de vote
Maude Mercier Larouche	Membre sans droit de vote		

Des personnes assistent également aux séances du conseil de quartier sans en être membres. Le conseil de quartier mentionne la présence récurrente de la conseillère en consultations publiques du Service des relations citoyennes et des communications, Mme Cristina Bucica. La conseillère en consultations publiques s'assure plus spécifiquement que les démarches entreprises par le conseil lors des séances respectent les normes établies. Elle rapporte également les décisions à l'administration municipale. Elle n'a toutefois pas droit de vote.

2.4 Territoire du quartier

Le site patrimonial déclaré de Sillery, créé en 1964, couvre 31 % du territoire du quartier, soit 235 hectares. Ce territoire est administré par le ministère de la Culture et des Communications, la Commission de la capitale nationale et la Ville de Québec.

Carte 2. Le quartier de Sillery et le site patrimonial déclaré de Sillery



Source : Division de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement et du développement urbain, Ville de Québec. 2017.

Quartier de Sillery

Limites du site patrimonial déclaré de Sillery

○ Centre communautaire Noël-Brulart

Quartiers limitrophes :

Au nord, **Cité-Universitaire** et **Saint-Sacrement**

À l'ouest, **Saint-Louis** |

À l'est, **Montcalm**

et **Vieux-Québec/Cap-Blanc/Colline-Parlementaire**

Notons que le Site patrimonial déclaré de Sillery, créé en 1964, couvre 31 % du territoire du quartier, soit 235 hectares. La gestion de ce territoire est soumise à deux instances, le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec.

3. Fonctionnement du conseil de quartier

3.1 Assemblées

En 2025, le Conseil de quartier a tenu neuf assemblées ordinaires, une assemblée extraordinaire le 8 avril et une assemblée générale annuelle, le 8 avril. Il a également répondu à deux demandes d'opinion de l'Arrondissement à ses rencontres du 11 février et du 10 juin. Les demandes d'opinion sont présentées au chapitre 4.

3.2 Invités du Conseil

Au cours de l'année 2025, le Conseil a eu le plaisir d'accueillir neuf personnes. Sept d'entre elles étaient des employées de la Ville puis deux conférenciers pour l'AGA

Ces invités ont présenté les sujets suivants :

- Modification des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) dans le quartier de Sillery, 11 février
- Conférence « L'influence des milieux de vie sur la santé », 8 avril
- Café-terrasse - Maison Smith (2012, chemin Saint-Louis), 10 juin
- Projet résidentiel au 1313-1323, avenue Maguire, 10 juin

3.3 Assemblée générale annuelle

Le procès-verbal de l'AGA est disponible sur le site de la Ville à l'adresse suivante :

<https://affichagesite.villequebec.quebec/fichiers/dbda3be3-f36a-4dae-a3bc-f0a765d61e48>

Les présentations des conférenciers faites lors de l'AGA sont disponibles sur la page suivante:

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/activites-conferences-realizations.aspx

3.4 Communications du Conseil

Le site web de la Ville de Québec permet d'obtenir des informations concernant les activités de participation publique et les consultations publiques à Sillery en cours et terminées.

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/toutes.aspx>

Il présente aussi des documents et des informations sur les conseils de quartiers, les calendriers des rencontres, les ordres du jour et les procès-verbaux. Pour vous informer sur les rencontres du conseil de quartier de Sillery, utilisez l'adresse suivante :

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/index.aspx

3.5 Réseaux sociaux et infolettre

Le Conseil de quartier publie des annonces sur des rencontres mensuelles et d'autres activités sur :

- sa page web : https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/index.aspx
- sa page Facebook (environ 495 abonnés) : <https://www.facebook.com/silleryCONSEILDEQUARTIER>
- le groupe Quartier Sillery (environ 4 434 abonnés) : <https://www.facebook.com/groups/sillery>

De plus, la Ville transmet l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil et des informations sur des consultations publiques, qui ont lieu parfois lors des rencontres, aux abonnés de son infolettre : [abonnez-vous à l'infolettre](#)

4. Demandes d'opinion et de consultation

Le Conseil de quartier reçoit les mandats de formuler des recommandations au Conseil d'Arrondissement sous forme de demande d'opinion en vertu de, l'article 74.1 de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec, tel que signalé à l'article 19, section 5, de la Politique de participation publique de la Ville de Québec.

En 2025, le conseil de quartier de Sillery a été invité à se prononcer sur les projets suivants :

4.1 Modification des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Le 11 février 2025

Modifications proposées à la réglementation :

- Abroger le Règlement U-2001-11 (Sillery)
- Retirer la mention PIIA aux grilles des zones concernées

Recommandation : Accepter la demande

Pour plus de détails, consulter la [Page du projet](#) et le [Rapport de consultation](#).

4.2 Café-terrasse - Maison Smith (2012, chemin Saint-Louis)

Le 10 juin 2025

Modifications proposées à la réglementation :

- Utilisation temporaire d'un café-terrasse sur le lot voisin de la Maison Smith située au 2012, chemin Saint-Louis (lot numéro 6 100 086) pour une période de cinq ans, sous réserve du respect des certaines normes, dont un aménagement fait sur une surface végétalisée et non clôturée.

Recommandation : Accepter la demande avec les commentaires suivants :

- Exiger l'aménagement du café-terrasse sur une surface végétalisée, comme présentement, ne pas offrir le choix d'être aménagé sur une surface composée d'un matériau dur comme une tuile de béton ou un plancher de bois.
- S'assurer que cet espace vert, qui est un lieu de rassemblement apprécié par les citoyens, reste la propriété de la Ville et évaluer la possibilité de l'attribuer un zonage de parc ou récréotouristique.

Pour plus de détails, consulter la [Page du projet](#) et le [Rapport de consultation](#).

5. Activités et résolutions

Les administratrices et les administrateurs ont adopté 37 résolutions au cours de l'année et se sont prononcés sur deux demandes d'opinion soumises par l'Arrondissement en juin et septembre dernier. Sur ces 37 résolutions, la majorité concernent le fonctionnement courant incluant les transactions autorisées puis 9 se sont démarquées comme dignes d'un intérêt accru et sont mentionnées dans le Tableau 2.

Tableau 2. Sommaire des 37 résolutions, 2025

Résolutions du CQS en 2025												Total
4	4	5	2	7	3			2	3	4	3	37
		25-CA-13		25-CA-22								
				25-CA-21								
				25-CA-20								
				25-CA-19								
25-CA-01	25-CA-05	25-CA-12		25-CA-18	2-2CA-25					21-CA-31		
25-CA-02	25-CA-06	25-CA-11		25-CA-17	2-2CA-24				25-CA-28	21-CA-32	21-CA-37	
25-CA-03	25-CA-07	25-CA-10	25-CA-15	25-CA-16	2-2CA-23				25-CA-27	25-CA-29	21-CA-33	21-CA-36
25-CA-04	25-CA-08	25-CA-09	25-CA-14	25-CA-16	2-2CA-23				25-CA-26	25-CA-30	21-CA-34	21-CA-35
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
			AGA				Été					
Jour, mardi	1/14/2025	2/11/2025	3/11/2025	4/8/2025	1/13/2025	6/13/2025		9/9/2025	10/14/2025	11/11/2025	12/9/2025	
Participants	2	15	3	23	4	45		6	6	6	6	116

Résolution

25-CA-02	Urbanisme et aménagement	1, Réaménagement de Chanoine-Morel et Sheppard
25-CA-11	Urbanisme et aménagement	2, Décontamination du 2003, chemin Saint-Louis
25-CA-13	Fonctionnement	3, Reconnaissance citoyenne, décès de Mme Barnard
25-CA-18	Fonctionnement	4, Prise d'acte de l'AGA du 8 avril 2025
25-CA-19	Urbanisme et aménagement	7, Nomination de M. Patrick Lamontagne à la <i>Table de concertation vélo</i>
25-CA-20	Urbanisme et aménagement	6, Unité d'habitation additionnelle, assouplissements
25-CA-21	Fonctionnement	5, Nomination de Mme Mary Shee au sein du <i>comité ad hoc</i>
25-CA-29	Mobilité et environnement	8, Nouveau lien autoroutier à Sillery
25-CA-30	Fonctionnement	9, Collaboration entre les conseils de quartier

Thème

1	Urbanisme et aménagement
2	Mobilité et environnement
3	Histoire, patrimoine et culture
4	Communautaire, parcs et loisirs
5	Demande d'opinion

On peut consulter le texte complet des résolutions à l'adresse suivante :

https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/Conseils_quartier/sillery/proces_verbaux.aspx

5.1 Mobilité durable et environnement

5.1.1 Comité Liaison Tram-Cité

Deux réunions du comité ont eu lieu en 2025. La première, le 4 juin, visait à préciser le rôle et le mandat du comité ainsi qu'à présenter l'état d'avancement du projet. La deuxième, le 1 décembre, visait à faire une mise à jour du projet. Le début des opérations majeures est attendu dans environ 14 mois.

Les préoccupations majeures du comité portent sur la communication avec les citoyens (approche trop technique) et l'absence de clarté et de consultation adéquate sur le projet global connexe de réaménagement urbain et de la densification autour du tramway, ce qui est la responsabilité de la Ville.

La Ville prévoit d'accélérer les communications après les Fêtes en préparation des travaux préliminaires de déplacement de réseaux souterrains. Concernant la foresterie, la Ville prévoit une nouvelle stratégie (bilan et vision) pour succéder à la Vision de l'arbre 2015-2025. Les comptes-rendus des rencontres du comité liaison sont publiés sur le site web de TramCité dans la section intitulée [centre de documentation](#)

5.1.2 Projet d'axe cyclable Marie Victorin

Le projet dans son ensemble n'est pas abandonné, mais a été reporté en raison d'autres priorités. Toutefois, le projet de réaménagement de la rue Sheppard et de l'avenue Chanoine-Morel, qui fait partie du projet de l'axe Marie-Victorin, est toujours priorisé.

5.1.3 Résolution 25-CA-11 Décontamination du lot d'angle du 2003 chemin Saint-Louis

Des citoyens résidant sur la côte de Sillery avaient besoin d'être rassurés concernant les travaux de décontamination du site. Ils craignaient que la construction d'un projet d'habitation, prévu au printemps, puisse entraîner la migration ou la dispersion des contaminants à l'extérieur du lot. La Ville a indiqué au CQS que l'information sur la carte interactive était à jour. Le CQS a décidé de faire une demande au député de *Louis-Hébert*, M. Pascal Paradis, d'acheminer cette demande au *ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)* afin de :

- Valider le niveau de contamination du terrain situé au 2003, chemin Saint-Louis à Québec;
- Préciser les exigences requises permettant la construction d'un immeuble résidentiel et commercial sur ce terrain.

5.1.4 Résolution 25-CA-35 Projet d'initiative en faveur de la biodiversité

[Un nouveau programme de subvention municipale](#) offre une somme de 4 000 \$ par année aux conseils de quartier pour mener des projets de mobilisation et de sensibilisation à la biodiversité locale. Cette initiative découle de la [Stratégie en faveur de la biodiversité 2025-2040](#) et de la candidature de la Ville pour devenir une [région de biosphère de l'UNESCO](#). Ce programme a été annoncé le 2 décembre, mais le CQS avait très peu de temps pour proposer un projet, car la date limite de dépôt d'une demande était le 15 janvier 2026.

Julien Roy a reçu une proposition en dernière minute pour collaborer avec cinq autres conseils de quartier sur un projet de science citoyenne chapeauté par une chaire de recherche de l'Université Laval (inventaire des arbres sur terrains privés). Le conseil a adopté une résolution

afin d'affirmer son intention de prendre part au projet d'initiative porté par le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy.

5.1.5 Participation active du conseil

À plusieurs reprises, la Ville a fait des présentations lors des rencontres du conseil et elle nous a invités à commenter en amont des projets de mobilité active en cours d'élaboration. De plus, le conseil a souvent demandé des informations et a fait la veille des projets qui peuvent prendre facilement trois ou quatre ans avant de se réaliser.

5.2 Urbanisme et aménagement

5.2.1 Résolution 25-CA-02 Réaménagement de l'avenue Chanoine-Morel et de la rue Sheppard

Suivant [la consultation publique du 16 avril 2025](#), le CQS a adopté une résolution en faveur du projet. Ensuite, après une rencontre avec les responsables du projet à la Ville, le conseil a décidé d'adopter une deuxième résolution. Il vise à élargir le territoire d'analyse afin d'inclure la partie de la rue Sheppard entre l'avenue du Chanoine-Morel et le chemin Saint-Louis. Le conseil souhaite que la Ville apporte cette modification afin de tenir compte de l'impact du projet sur la circulation de transit, déjà problématique, dans le secteur de Bergerville.

5.2.2 Résolution 25-CA-20 Les unités d'habitation additionnelles dans le quartier de Sillery, assouplissements

En 2024, la Ville a autorisé les propriétaires de maisons unifamiliales isolées à aménager une unité d'habitation additionnelle sur leur propriété dans les zones où un usage de classe « Habitation » est autorisé à titre d'usage principal. En mai 2025, [la Ville a adopté des assouplissements](#) visant à permettre les maisons de jardin à titre d'usage associé à une habitation de 1 à 3 logements, isolée ou jumelée, et de permettre l'ajout d'une unité d'habitation additionnelle même si un autre usage associé à l'habitation comme un salon de coiffure ou bureau de notaire est exercé sur le lot. Elle a également simplifié la norme relative à la superficie de plancher maximale d'un logement d'appoint.

Le CQS a demandé à la Ville :

- D'agir avec parcimonie dans l'introduction de cette nouvelle forme de densification afin de bien évaluer les impacts potentiels et d'assurer l'arrimage avec les objectifs d'autres politiques et stratégies de la Ville, notamment la Vision de l'arbre (2015-2025), la Stratégie de développement durable 2030 et la Stratégie en faveur de la biodiversité (2025- 2035) ;
- Plutôt que d'adopter des normes « passe-partout » pour les maisons de jardin qui s'appliquent sur l'ensemble du territoire de la Ville, de commencer par l'utilisation d'autres moyens comme des dérogations mineures ou des projets-pilotes ;

- De revoir la disposition du Plan directeur, qui a été intégrée dans la réglementation des arrondissements de la Ville, voulant que l'abattage d'un arbre soit autorisé s'il constitue un obstacle à la réalisation d'un aménagement, d'une construction ou de travaux pour lesquels un permis a été remis ;
- De prioriser plutôt l'ajout de logements d'appoint aux bâtiments existants, ce qui semble plus en phase avec les politiques et stratégies de la Ville mentionnées ci-haut.

5.2.3 Résolution 25-CA-29 : Nouveau lien autoroutier à Sillery

De récentes annonces gouvernementales ont présenté un tracé potentiel pour le troisième lien, qui affecterait directement le site patrimonial de Sillery et la station de la plage, un joyau récemment réaménagé sur la promenade Samuel-De Champlain. Préoccupés par cette menace pour le patrimoine paysager et bâti de Sillery, les membres du conseil ont souhaité se positionner contre ce projet dès l'étape de planification.

5.2.4 Suivi - Projet d'habitation au 2003 chemin Saint-Louis et permis de stationnement temporaire

Le permis d'occupation de deux ans pour l'aménagement d'un stationnement commercial privé temporaire a été allongé de trois mois supplémentaires au mois de février. La construction d'un projet d'habitation de 17 logements devrait commencer dès l'arrivée du printemps, après la fonte. Finalement, la Ville a appris que les travaux n'auront pas lieu en été 2025, alors le stationnement a été fermé. Une consultation publique visant à modifier le Programme particulier d'urbanisme de Sillery et ses environs afin de [permettre le projet d'habitation](#) a eu lieu en juin 2021. Une deuxième consultation publique a eu lieu le 8 novembre 2022 au sujet de la demande de [permis de stationnement temporaire](#). Les informations connexes sont publiées sur le site web de la Ville sous la rubrique « participation citoyenne ».

5.2.5 Projet résidentiel au 1313-1323, avenue Maguire

Ce [projet résidentiel](#) de 27 logements fait partie d'un groupe de 18 projets adoptés en accéléré par la Ville en vertu de l'article 93 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation*, L.Q. 2024, c. 2. Plusieurs membres du conseil et des citoyens étaient préoccupés par l'impact de l'absence du stationnement souterrain exigé pour ce projet sur la disponibilité du stationnement sur rue dans le secteur, notamment dans les secteurs de Sillery près de l'avenue Maguire. La Ville a décidé de ne pas interdire l'émission de vignettes de stationnement aux nouveaux résidents du projet. L'an dernier, la Ville a modifié la réglementation concernant les normes minimales de stationnement requises dans certaines zones denses et près des axes de transport en commun. Une politique de stationnement, incluant des plans locaux par quartier, est en cours d'élaboration.

5.2.6 Réaménagement de l'avenue Charles-Huot

Le début des travaux pour le projet de réaménagement de l'avenue Charles-Huot a engendré des frustrations chez certains résidents en raison d'un manque de communication en amont. Les citoyens n'étaient pas suffisamment préparés aux impacts des travaux.

La proposition de Mary Shee d'installer des panneaux illustrant le rendu final du projet a finalement été mise en œuvre par la Ville. Cette initiative a eu un effet très positif, transformant la perception des citoyens, qui comprennent mieux la finalité des travaux. Malheureusement, il a fallu faire de nombreuses démarches pendant trois mois avant que la Ville accepte de mettre en œuvre cette proposition.

Le cas de l'avenue Charles-Huot a suscité une réflexion à l'interne à la Ville au sujet de la façon de présenter des projets lors des séances d'information et de consultation publique, notamment [la consultation publique du 5 juin 2025](#).

5.3 Histoire, patrimoine et culture

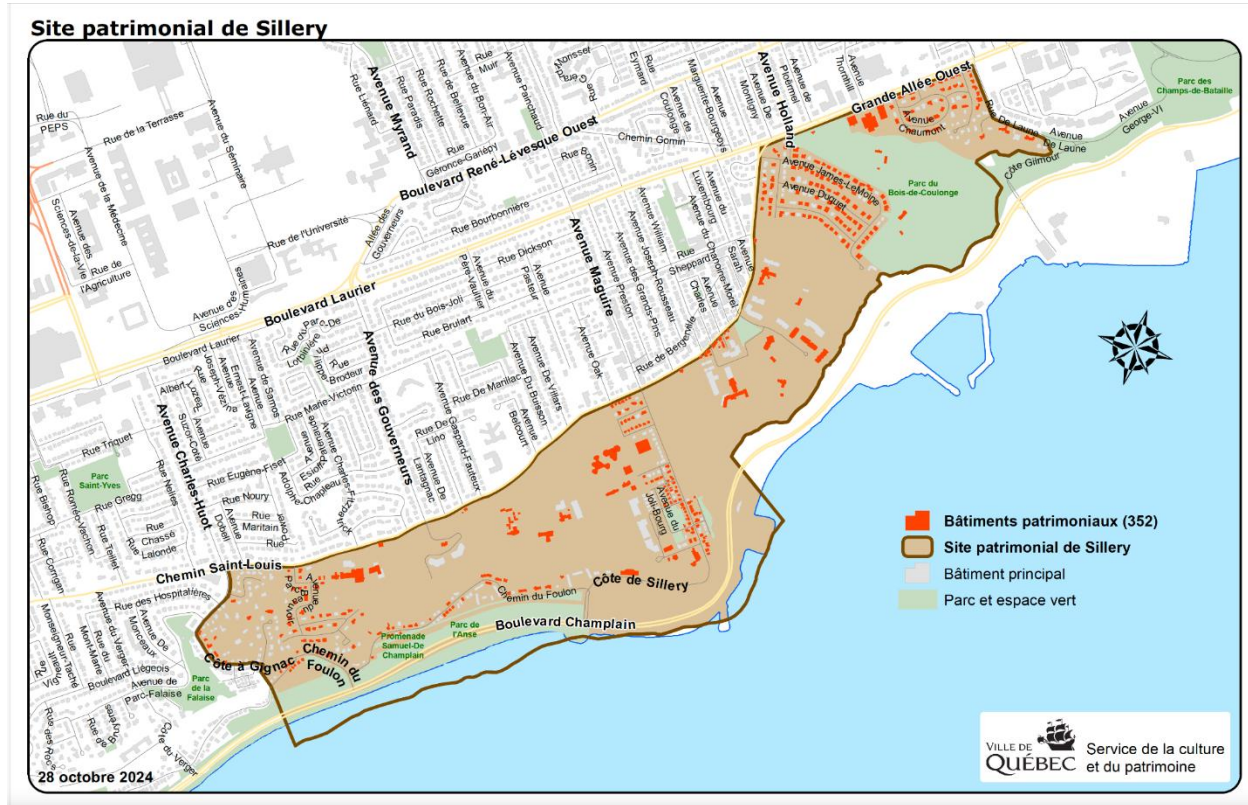
5.3.1 Commémoration de la maison Bignell

Bien que le Conseil de quartier était en faveur de la conservation de la maison Bignell (1795-1812), celle-ci a été démolie en décembre 2023. En juin 2025, la Ville a créé [une visite virtuelle disponible sur You Tube](#). Nous déplorons que cette belle initiative soit méconnue du public. Le Conseil attend toujours la commémoration de cette maison disparue sous la forme d'un panneau installé dans un lieu approprié.

5.3.2 Identification des immeubles patrimoniaux du site patrimonial de Sillery

La Ville a réalisé une liste des 352 immeubles patrimoniaux du site patrimonial de Sillery ainsi qu'un plan de localisation. Émilie Vézina-Doré, conseillère à la mise en valeur du patrimoine et coordonnatrice aux inventaires au Service de la culture et du patrimoine de la Ville de Québec a présenté l'inventaire du patrimoine bâti construit avant 1940 dans le cadre de la séance du 11 novembre. La présentation est publiée sur la page web du conseil dans la colonne de gauche, sous la rubrique « Activités, conférences et réalisations », intitulée « [Inventaire du patrimoine bâti \(avant 1940\) de Sillery](#) ».

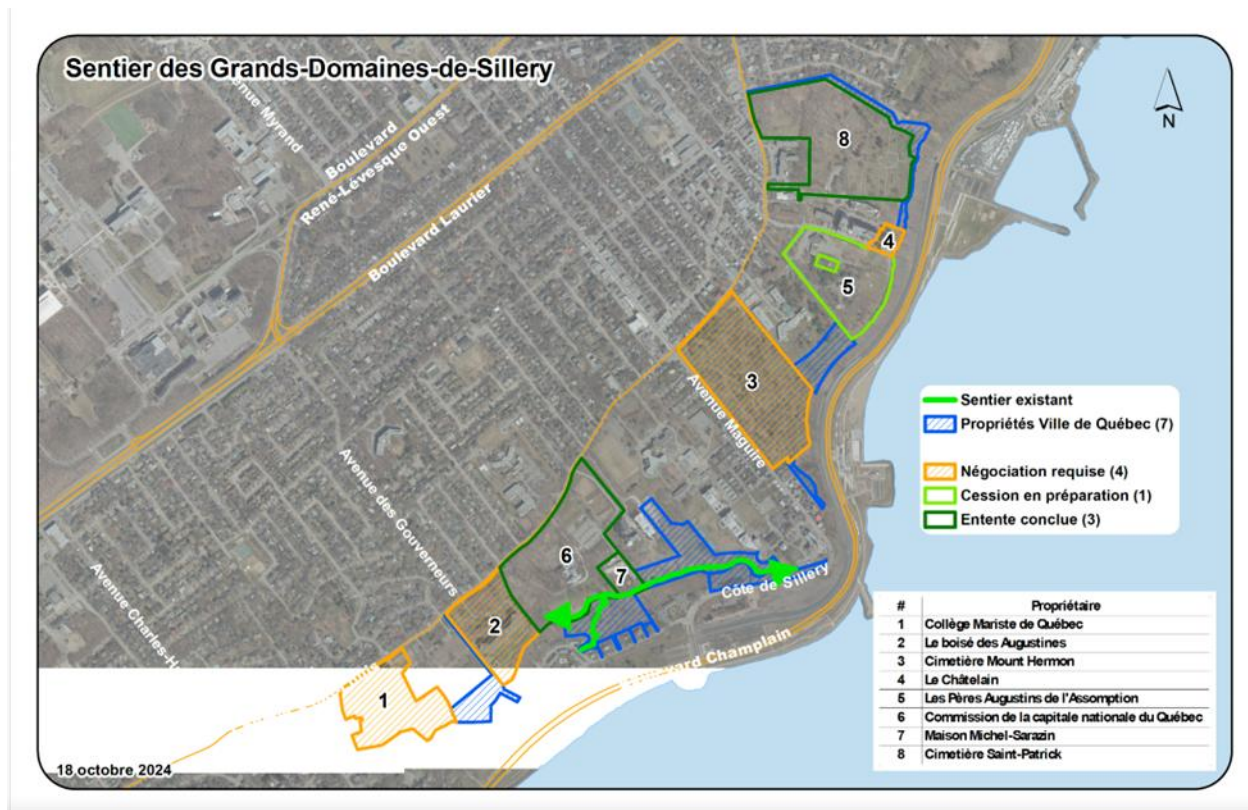
Carte 3. Inventaire du patrimoine bâti (avant 1940) de Sillery



5.3.3 Bilan du projet de Sentier de la falaise de Sillery

Pour faire suite au projet initial du Sentier de la Falaise de Sillery intégré dans le Programme particulier d'urbanisme (PPU) de Sillery et ses environs en 2015, le Conseil a demandé à la Ville un bilan de la présente situation. Le Conseil a reçu une carte actualisée et s'engage à poursuivre les démarches nécessaires à la réalisation de l'ensemble du sentier.

Carte 4. Bilan du projet de Sentier de la falaise de Sillery



5.3.4 Murale sur l'édifice de la Société des alcools (SAQ)

En collaboration avec la Société de développement commercial Maguire et la Ville, le Conseil a collaboré à l'élaboration d'une murale située sur l'édifice de la SAQ au 1303 Avenue Maguire.

5.3.5 Résolution 25-CA-13 Reconnaissance des citoyen.ne.s

En mars, le conseil a reconnu le travail de M^{me} Fabienne Barnard dans la préservation du quartier Saint-Michel en effectuant un don à sa mémoire à la Maison Michel Sarrazin.

Le conseil a également remercié de manière posthume M. Gaston Saint-Laurent, décédé en décembre, pour son engagement en tant qu'administrateur au conseil de quartier et sa participation à la Société d'histoire de Sillery durant plusieurs années.

5.3.6 Conservation des écuries de Sheppard (Domaine Woodfield)

Le Conseil s'est réjoui du maintien des écuries de Sheppard situé dans le cimetière St-Patrick et compte soutenir la restauration du bâtiment.

5.3.7 Vigilance citoyenne

Enfin, le Conseil tient à souligner la vigilance citoyenne dans plusieurs projets. Par exemple dans la réalisation des 188 condos du Le Highlands, situés aux abords de la phase 2 ou des citoyens ont remarqué le début des travaux avant l'émission du permis de la Ville.

Dans le dossier du patrimoine le Conseil de quartier tient à remercier la Société d'Histoire de Sillery pour toute sa collaboration.

5.3.8 Participation active du conseil

À plusieurs reprises, la Ville a fait des présentations lors des rencontres du conseil et nous a invités à commenter en amont des projets d'urbanisme en cours d'élaboration. De plus, le conseil a souvent demandé des informations et a fait la veille des projets qui peuvent prendre facilement trois ou quatre ans avant de se réaliser.

5.4 Communautaire, parcs et loisirs

5.4.1 Résolution 25-CA-24 Utilisation temporaire d'un café-terrasse - Maison Smith

Dans le cadre de la consultation publique et la demande d'opinion, le conseil a proposé à la Ville de garder la terrasse sur gazon pour préserver cet espace vert dans le quartier. Il souhaite également qu'on s'assure que ce terrain reste la propriété de la Ville et qu'on évalue la possibilité de l'attribuer un zonage de parc ou récréotouristique.

5.4.2 Résolution 25-CA-36 Achat de pelles pour le déneigement de l'escalier de la Charcotte

Suite à une initiative citoyenne de pose de pancartes invitant à déneiger, Hugues Beaudoin propose d'acheter deux pelles pour environ 50 à 100 \$ pour bonifier l'initiative, préférablement sans bouts de métal pour protéger les escaliers et qui seront identifiées au nom du Conseil de quartier de Sillery.

5.5 Autres sujets

5.5.1 25-CA-30 Résolution sur le fonctionnement des conseils de quartier

Une proposition de résolution commune provenant de la collaboration d'autres conseils de quartier a été soumise au CQS au sujet du fonctionnement des conseils de quartiers et de sa collaboration avec la Ville. Les membres du CQS ont plutôt choisi de rédiger leur propre résolution sur la même thématique pour mieux refléter sa vision constructive et collaborative.

Le conseil a notamment demandé à la Ville d'organiser annuellement une journée consacrée aux conseils de quartier durant la fin de semaine pour des rencontres d'échange visant à leurs permettre d'échanger sur le fonctionnement actuel et de proposer des pistes d'amélioration; de partager les bonnes pratiques sur l'organisation et le fonctionnement des conseils de quartier; de faire un remue-ménage sur les solutions favorisant l'attractivité et la rétention des membres du CA; et d'analyser la mise en place de budgets pour les projets d'initiative citoyenne chapeautés soit par les conseils de quartier ou soit par les arrondissements.

5.5.2 Projet-pilote numérisation

L'adoption du service infonuagique Google Workspace s'est poursuivie. L'adoption par les membres est variable. En effet, malgré la qualité de l'environnement, il peut être complexe pour des bénévoles de gérer plusieurs adresses de courriel et plusieurs outils bureautiques.

Google a interrompu le service aux conseils de quartier de la ville pour une raison inconnue. Il a fallu plusieurs mois pour que la ville puisse entrer en communication avec Google et faire rétablir le service. Cette interruption nous apparaît problématique pour l'avenir. Il faudra obtenir des garanties de la part du fournisseur.

L'utilisation des outils d'intelligence artificielle devient une solution de plus en plus valable pour la rédaction des procès-verbaux et des autres documents.

6. Collaborations

6.1 Table de concertation vélo des conseils de quartier

La Table réunit une cinquantaine de délégués issus de 27 quartiers. Elle s'est donnée pour mandat de veiller à la mise en œuvre de la Vision de la mobilité active 2023-2027. Les représentants du conseil à la Table, Mme Drury, M. Roy et M. Lamontagne s'intéressent à l'utilisation du vélo comme un moyen de transport à part entière, au même niveau que l'automobile et la marche.

Dans notre quartier, les préoccupations pour le cyclisme et la sécurité des cyclistes reviennent fréquemment parmi les questions et commentaires des citoyens et, en conséquence, le CQS tient à maintenir une présence active sur la Table en sollicitant son opinion pour les aménagements dans le quartier Sillery.

6.2 Résolution 25-CA-10 Quatrième édition de la Balade en Vélo avec nos Élu.es

Dans le cadre du mois du vélo (mai), la 4e édition de la Balade en Vélo avec nos Élu.es a eu lieu le 31 mai 2025. Cette activité comportant un trajet de 6 km à vélo parcouru en famille et entre ami.es a été organisée par notre Conseil de quartier ainsi que ceux de la Cité-Universitaire, de Saint-Louis, du Plateau et de la Pointe-de-Sainte-Foy. Les conseillères municipales, Mmes Anne Corriveau et Maude Mercier-Larouche, y ont participé. Avec la

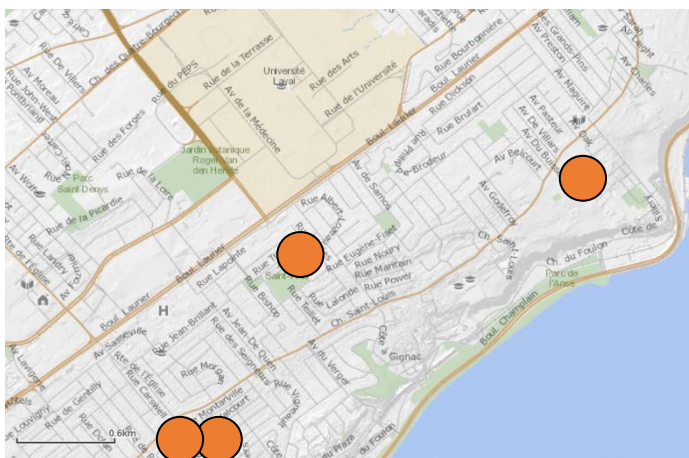
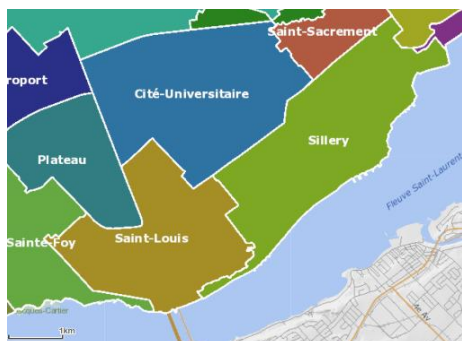
présence des Sentinelles de la Route et du SPVQ qui assuraient l'encadrement sécuritaire de la cinquantaine de cyclistes, jeunes et moins jeunes, la balade, malgré une forte probabilité de pluie, a été un franc succès.

6.3 Cinquième édition, projet de sécurité routière en milieu scolaire

Le Conseil est toujours préoccupé par la sécurité routière des usagers de la route sur les voies publiques et plus spécifiquement dans les zones scolaires. Non seulement l'amélioration de la sécurité routière réduit les risques pour la santé et la vie, mais elle favorise le transport actif et les saines habitudes de vie.

En 2025, le Conseil a de nouveau participé au programme de soutien à la mobilisation de la stratégie de sécurité routière 2020-2024. La demande ayant été déposée en 2024 pour une réalisation de l'activité en 2025. La demande a été faite de manière conjointe avec 3 écoles primaires, soit le collège Jésus-Marie, l'école Saint-Louis-de-France et l'école Saint-Yves pour des activités de sensibilisation et de formation sur la sécurité routière exécutées par l'organisme Accès Transports Viables dans 40 classes.

Cartes 5 et 6. Trois écoles partenaires, quatre campus, quartiers Sillery et Saint-Louis, 2025



Quartier Saint-Louis

Collège Jésus-Marie

Quartier Sillery

École Saint-Yves

École Saint-Louis-de-France II

École Saint-Louis-de-France I



7. États financiers du Conseil de quartier de Sillery

7.1 Bilan au 31 décembre 2025

	2025
Actif	
Actif à court terme	
Encaisse - Fonctionnement	843,67 \$
Encaisse - Projet sécurité routière	120,80 \$
Total	964,47 \$
Passif	
Passif à court terme	
Budget de fonctionnement pour 2025 reçu en 2024	0 \$
Du en 2024, à Payer Fonctionnement	0 \$
Total	0 \$
Actifs nets	
Non affecté au fonctionnement	843,67 \$
Non affecté Projet sécurité routière	120,80 \$
	964,47 \$

7.2 Fonctionnement et opérations courantes

7.2.1 États des produits et charges

Tableau 3 Produits et charge, fonctionnement

	2025
Produits	
Subventions - ville de Québec	0,00 \$
Subvention 60/20 SHS/CQS	0,00 \$
Subvention pour 2025 reçue en 2024	2 000,00\$
Intérêts – Ristourne – Divers	1,88 \$
	2 001,88 \$
Charges	
Fonctionnement,	1 711,96 \$
Budget fonctionnement 2025 reçu en 2024	
Subvention 60/20 SHS/CQS	
Total des charges	1711,96\$
Excédent des produits par rapport aux dépenses	289,92\$
Actif net non affecté au début de l'exercice	553,75 \$
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	843,67 \$

7.2.2 Principaux postes de dépense :

Pour l'année fiscale écoulée, quatre postes de dépenses de fonctionnement de 1 711,96 \$ se répartissent comme suit :

Tableau 4 Dépenses de fonctionnement

Dépenses annuelles 2023	Montants
Secrétariat	922\$
Dépense AGA 2025	306\$
Donation	250\$
Communautaire (Pelle Sentier Domaine de Sillery)	52\$
Frais Financiers et administratifs (REQ, Banque, Chèques, etc)	170\$
Total	1 700\$

7.3 Projet de sécurité routière

7.3.1 États des produits et charges pour le projet de sécurité routière

Tableau 5 Produits et charges, projet sécurité routière

	2025
	\$
Produits	
Subventions - ville de Québec	12 000,00 \$
Intérêts – Ristourne	113,35 \$
	12 113,35 \$
Charges	
Fonctionnement,	12 000,00 \$
Total des charges	12 000,00 \$
Excédent des produits par rapport aux dépenses	113,35 \$
Actif net non affecté au début de l'exercice	7,47 \$
Redressement	
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	120,80\$

La totalité du 12 000\$ ont été payés à l'OBNL Accès Transports viables <https://transportsviables.org/>

